

**Interpellation de Mme. Fremault : Interpellation relative à un éventuel projet communal promouvant une campagne citoyenne qui sensibiliserait les habitants de la commune aux problématiques climatiques et énergétiques.**

**Mme Fremault** rappelle que le changement climatique dû aux émissions de gaz à effet de serre est l'un des problèmes environnementaux, économiques et sociaux majeurs du XXI<sup>ème</sup> siècle.

Les villes, où vit aujourd'hui la moitié de la population mondiale et où se concentreront d'ici 2050 les deux tiers des habitants de la planète, contribuent de manière massive à ces émissions.

Dans ce contexte, il convient de rappeler l'adoption de textes importants aux niveaux international, européen et régional.

Sur le plan international, l'Accord de Paris, approuvé le 12 décembre 2015 et entré en vigueur le 4 novembre 2016, oblige légalement tous les pays à maintenir l'élévation de température sous les 2 °C et même à empêcher la température de dépasser autant que possible 1,5 °C par rapport à son niveau préindustriel. Cette évolution, combinée avec l'obligation d'atteindre au plus vite un pic mondial d'émissions puis de les réduire rapidement, implique que la mutation vers des sociétés « bas carbone » doit désormais être engagée de façon ferme et définitive.

À l'échelon européen, le paquet européen « climat-énergie » 2030 a été adopté en octobre 2014. Celui-ci mentionne des objectifs européens ambitieux pour 2030 tant pour les réductions de gaz à effet de serre (au moins - 40 %) que pour les énergies renouvelables (au moins + 27 %) et l'efficacité énergétique (au moins + 27 %).

En Région bruxelloise, le Plan Air Climat Energie a été adopté le 2 juin 2016. Ce plan, qui exploite au maximum les interconnexions existant entre les thématiques de l'air, du climat et de l'énergie, doit permettre notamment à la Région de réduire, d'ici 2025, ses émissions de gaz à effet de serre de 30 % par rapport aux émissions de 1990.

Sachant que le Plan Air Climat Energie de la Région met particulièrement l'accent sur les initiatives locales et citoyennes (mesure 45 – action 107), Mme Fremault a pris connaissance du lancement récent de la campagne « Climat en jeu » à Namur. Cette campagne, développée par un groupe de citoyens, vise à sensibiliser les Namurois à l'impact de leur consommation énergétique et à proposer des solutions pour le réduire. Elle s'inscrit dans le cadre du Plan Climat Energie wallon et se décline sur trois supports : une brochure, un site internet et un jeu de cartes.

Dès lors, dans le cadre du Plan Air Climat Energie de la Région bruxelloise, le Collège envisage-t-il de développer, à l'instar de la ville de Namur, une campagne de sensibilisation citoyenne ludique et participative sur l'utilisation optimale de l'énergie ?

**M. l'Echevin Cools** répond que le Collège partage les objectifs défendus par Mme Fremault. Le Conseil communal a adopté un Agenda local 21 ainsi qu'un plan Nature. De nombreuses propositions ont été mises en œuvre dans le cadre de ces deux plans. Certaines de ces mesures concernent l'administration communale stricto sensu, quoique cette dernière ne soit responsable que d'une très faible part de l'empreinte écologique sur le territoire communal.

Vu que les réunions d'information organisées précédemment n'ont guère rencontré de succès auprès de la population en dépit de leur intérêt, M. l'Echevin Cools va demander à ses services d'entreprendre une réflexion afin de mettre au point la méthode la plus adéquate pour sensibiliser le public. Il ne faudrait pas se contenter de tenir de grands discours moralisateurs, comme c'est parfois le cas en ce domaine, mais plutôt montrer au public que les conséquences concrètes du réchauffement, et notamment l'augmentation du risque d'inondation, n'affecteront pas seulement les régions tropicales mais aussi les zones tempérées et que la lutte contre ce phénomène commence par des comportements aussi élémentaires que débrancher un chargeur de GSM dès que la batterie est rechargée. Des contacts seront établis avec Bruxelles-Environnement, qui pourra fournir une aide pour la conception d'une campagne d'information.

M. l'Echevin Cools émet quelques réserves à l'égard des appels à projets, cette procédure n'étant guère aisée dans la mesure où elle requiert la constitution de dossiers complexes dans un délai très court.

Les services de son échevinat vont néanmoins examiner les appels à projets déposés à ce stade dans le cadre du Plan Air Climat Energie régional, afin de voir ce qu'il y a lieu de faire, en privilégiant la concertation la plus large possible avec le milieu associatif.

Il rappelle aussi que la campagne « L'énergie, l'école et moi », menée en concertation avec Mme l'Echevin de l'Education, a rencontré un franc succès. Il serait peut-être opportun de la relancer, une approche ludique étant particulière appropriée pour sensibiliser les élèves des écoles primaires.

Quoi qu'il en soit, les suggestions de Mme Fremault seront examinées avec beaucoup de soin.

**M. Wyngaard** précise que le groupe Ecolo soutient entièrement la proposition de Mme Fremault. Ayant eu l'occasion d'assister aux réunions organisées dans la salle du Conseil, il confirme que celles-ci n'ont pas rencontré un vif succès alors que l'orateur a tenu des propos intéressants et a notamment indiqué des astuces pour économiser l'énergie.

M. Wyngaard suggère qu'un petit espace soit réservé chaque mois dans le Wolvendael pour donner au lecteur un conseil en matière d'énergie.